

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2018 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **jeudi 27 décembre 2018 à 19h00**

Sont présents à cette séance :  
Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- ❖ Réouverture de la séance
- 3- Dépôt adoption du règlement 173-2019 établissant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et décrétant les taux de taxe foncière, la tarification des services, les tarifs de compensation ainsi que les modalités de leur perception pour l'année 2019.
- 4- Dépôt du plan triennal d'immobilisation
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la rencontre

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**3- DÉPÔT ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 173-2018 ÉTABLISSANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019 ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES, LES TARIFS DE COMPENSATION AINSI QUE LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2019.**

**2018-12-458**

**Considérant que** le directeur général et secrétaire-trésorier a présenté au conseil des prévisions budgétaires et que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley aura à pourvoir au cours de l'année 2019, à des dépenses totalisant 3 143 180 \$ ;

**Considérant** le directeur général et secrétaire-trésorier a présenté au conseil un plan d'imposition de taxe, de tarifications des services et de tarif de compensation requis pour pourvoir au paiement des dépenses de l'exercice financier 2019 ;

**Considérant** qu'un avis de motion a été donné à la séance d'ajournement du 4 décembre 2018 et qu'un projet de règlement a été déposé ;

**Considérant** que les membres du conseil ont été en mesure d'étudier le projet et ont pu émettre leur opinion ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers ;

**Que** le conseil adopte le règlement 173-2018 établissant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et décrétant les taux de taxe foncière, la tarification des services, les tarifs de compensation ainsi que les modalités de leur perception pour l'année 2019.

#### **4- DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

**2018-12-459** **Considérant** le Plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier ;

**Considérant** que les membres du conseil ont pu émettre leur opinion sur le plan proposé ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le Plan triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

#### **5- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

#### **6- FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2018-12-460** Il est proposé par madame Karine Champagne appuyée par monsieur Alain Poulin et résolue à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h00.

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.